

Renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires, et contribution de la coopération régionale

Discours du Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti :

Lundi 14 octobre 2019

Salle 1/0 (rez-de-chaussée), Bâtiment A, Centre Sava

Mesdames et messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de me retrouver parmi vous pour cette rencontre dédiée au renforcement du droit international en étudiant les rôles et les mécanismes parlementaires, et la contribution de la coopération régionale.

Comme nous le savons tous, le renforcement du droit international est un sujet majeur pour les Parlementaires, qui sont avant tout des hommes de droit. Le droit international est une préoccupation fondamentale pour chacun d'entre nous. Cela est d'autant plus vrai à Djibouti où mon pays est un pôle de stabilité au sein d'un espace régional qui connaît de fortes tensions.

Le droit international est un acquis précieux que les Parlementaires doivent avant tout protéger et encourager particulièrement dans la région de la Corne de l'Afrique. Le système de justice internationale joue en effet un rôle essentiel dans le règlement des différends juridiques entre États.

Je suis convaincu que le dialogue politique, l'état de droit et le règlement pacifique des différends doit être encore au cœur de l'action des Parlements.

Mesdames et messieurs

A Djibouti, j'ai engagé depuis le début de mon mandat parlementaire plusieurs initiatives pour sensibiliser et promouvoir le droit international, à l'intérieur de l'Assemblée mais également à l'extérieur des murs du Parlement.

Tout d'abord, j'ai encouragé les Parlementaires à suivre l'application des dispositions des Traités internationaux, par exemple lors des séances de questions au gouvernement. J'ai également appelé au respect et la promotion des instruments internationaux relatifs aux droits humains. Le droit d'accès à l'eau, le droit à une alimentation suffisante et de qualité, le droit à un environnement sain ou encore le droit à l'éducation, le droit au

développement et l'égalité hommes-femmes sont des préoccupations quotidiennes au sein de l'Assemblée Nationale de Djibouti.

Le droit international des droits de l'homme constitue un outil efficace dont on doit impérativement se saisir en tant que Parlementaires. Des séances de formation et de sensibilisation sont donc organisées régulièrement à l'Assemblée Nationale pour que les Députés soient mieux à même de pouvoir contrôler l'application des textes nationaux et internationaux.

L'Union Interparlementaire nous accompagne dans cette tâche importante et je souhaiterais ici lui exprimer mes sincères remerciements.

Mesdames et messieurs

Il convient par ailleurs de souligner qu'au sein de l'ordre juridique international, la coopération régionale et sous-régionale est particulièrement importante. A cet égard, j'aimerais dire que l'Union Africaine est pleine de promesses mais reste aussi confrontée à des défis sérieux que nous devons surmonter ensemble. Le continent africain connaît une forte croissance démographique et économique et le récent traité de libre échange économique est un pas important dans la consolidation d'un grand espace africain d'échanges économiques et commerciaux.

A Djibouti, nous avons le plus grand port de la côte Est de l'Afrique et la question commerciale est au cœur de nos préoccupations. Nous devons encourager les échanges commerciaux pour qu'ils permettent avant tout le rapprochement entre les peuples et l'intégration régionale.

Mesdames et messieurs

Plus généralement, en Afrique, le Parlement Panafricain est une institution cruciale du dialogue politique continental. Il permet aux Parlementaires des 55 Etats Membres de l'Union Africaine de se réunir régulièrement et de renforcer le dialogue politique. Malheureusement, je regrette que celui-ci ne possède qu'une valeur consultative et je souhaite qu'il puisse avoir prochainement des prérogatives plus fortes.

Au niveau sous-régional, l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) dont le siège se trouve à Djibouti regroupe 7 Etats est-africains. L'IGAD est surtout engagée dans la promotion de la paix dans la région. Cette instance a déjà fait ses preuves dans le règlement de nombreux conflits intra et interétatiques dans la sous région. C'est un exemple à suivre d'autant plus que le Premier Ministre Ethiopien Dr. Abiy Ahmed vient de recevoir le Prix Nobel de la Paix et je le félicite chaleureusement pour cette récompense amplement méritée.

Mesdames et messieurs

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer mes sincères remerciements au comité d'organisation de cette rencontre et au parlement Serbe qui nous fait l'honneur de nous recevoir. Je souhaite plein succès à l'ensemble des participants, qui je le sais, donneront le meilleur d'eux même.

Je vous remercie

Célébration du 130e anniversaire de l'UIP

*Présentation des événements organisés par l'Assemblée Nationale de Djibouti pour l'anniversaire de l'UIP- Mardi 15 Octobre 2019 de 12h00 à 13h00 en salle plénière, Hall 1/0 (rez de chaussée), bâtiment A
2-3 minutes, intervention depuis la place assise.*

Discours du Président de l'Assemblée nationale

Monsieur le président de l'UIP
Mesdames et messieurs les parlementaires de l'UIP,
Chers collègues
Honorables invités,

Je suis extrêmement honoré de représenter l'Assemblée Nationale de Djibouti qui est très heureuse de s'associer aux célébrations du 130ème anniversaire de l'Union Interparlementaire. La diplomatie parlementaire est au cœur de notre projet pour bâtir des ponts et instaurer une culture de collaboration entre toutes les instances de représentation du monde.

L'Union interparlementaire en est une pièce maîtresse, qui est particulièrement importante dans le cadre du renforcement des échanges entre nos institutions de représentations nationales.

Chers collègues
Honorables invités,

A Djibouti, nous avons pu célébrer les 130 ans, le Jour même de l'anniversaire, le 30 Juin 2019 à l'occasion d'une séance de questions au Gouvernement en présence du Premier Ministre, des membres du gouvernement et de la représentation nationale.

L'occasion était belle pour moi de rappeler l'attachement de l'Assemblée Nationale aux valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et du dialogue politique et de valoriser toutes les actions et les valeurs portées par l'UIP.

Par ailleurs, la séance d'ouverture de la deuxième session parlementaire du 1er octobre 2019, a été un moment propice pour moi de donner la parole à de nombreux invités qui ont prononcé quelques mots sur l'UIP et l'Assemblée Nationale à l'occasion de cet anniversaire. Cet exercice s'est fait devant un panneau aux couleurs de l'UIP spécialement créé pour l'occasion. Ce fut un beau moment de réflexion et de partage.

Chers collègues
Honorables invités

Nous avons également le projet de rencontrer des élèves d'une école de Djibouti. Cette rencontre permettra un long échange à travers des questions très pertinentes sur le rôle du Parlement, le vote de la Loi et la représentation des citoyens. Ce moment ludique s'inscrira également dans la célébration des 130 ans de l'UIP à Djibouti.

Enfin j'aimerais souligner que tout au long de cette année nous avons collaboré étroitement avec l'UIP dans le cadre d'un projet de promotion des droits humains à Djibouti. Nous avons organisé des ateliers et des formations sur les droits humains pour le renforcement des capacités. Nous avons eu le privilège de recevoir de nombreux experts de l'UIP.

Nous sommes très heureux de cette collaboration fructueuse car notre parlement se consolide et se développe de manière constructive.

Je tiens à ré-exprimer aujourd'hui tout notre engagement au sein de l'UIP pour la promotion et le renforcement des valeurs communes qui lui est chère. Je remercie les membres actifs de cette institution.